



PROCES-VERBAL

Commission Régionale U6 / U11

Réunion du : Lundi 10 Octobre 2022

Présidence : M. PERFETTI Jean-Claude

Présent(s) : MM CRISTOFARI Paul – PAOLI Daniel - MME PERI
Jeanne – MME VINCIGUERA Eliane

Absent(s) :

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

PLATEAUX N°5 DU SAMEDI 22 OCTOBRE 2022

U6 À U9

DE 10H À 13H30

Centre de BALAGNE :

Stade de STA REPARATA

Club organisateur : AS STA REPARATA

Clubs convoqués : AS STA REPARATA / JS CALVI / Entente FC BALAGNE-JS MONTICELLO / SQUADRA LUMIACCIA / AS CALINZANA

Centre de BASTIA I :

Stade de VESCOVATO

Club organisateur : AS CASINCA

Clubs convoqués : AS CASINCA / FC COSTA VERDE / USC.CORTE-PTE LECCIA / GALLIA.C.LUCCIANA / FC BORGIO / GFCBL

Centre de BASTIA II :

Stade Paul TAMBURINI

Club organisateur : FJE.BIGUGLIA

Clubs convoqués : FJE.BIGUGLIA / EC.BASTIA SUD / SC BASTIA / CAPI CORSU / AS FURIANI AGLIANI / ASC PIEVE DI LOTA / AS NEBBIU C.D'ORU

RAPPEL

U6 – U7 : DE 10H À 11H30

U8 – U9 : DE 11H30 À 13H30

VACANCES SCOLAIRES DE LA TOUSSAINT

**PROCHAINS PLATEAUX LE SAMEDI 12
NOVEMBRE 2022**

PLATEAUX N°5 DU SAMEDI 22 OCTOBRE 2022

U10 À U11

DE 10H À 13H

PLATEAU A :

Centre de BALAGNE :

Stade de STA REPARATA

Club organisateur : AS STA REPARATA

Clubs convoqués : AS STA REPARATA / JS CALVI / Entente FC BALAGNE-JS MONTICELLO / SQUADRA LUMIACCIA / AS CALINZANA

PLATEAU B :

Stade d'OLETTA

Club organisateur : AS NEBBIU C.D'ORU

Clubs convoqués : AS NEBBIU C.D'ORU / SC BASTIA / AS CASINCA / FC COSTA VERDE

PLATEAU C :

Stade de LUCCIANA

Club organisateur : GALLIA.C.LUCCIANA

Clubs convoqués : GALLIA.C.LUCCIANA / ASC PIEVE DI LOTA / FC BORGIO / SC BASTIA (Féminines)

PLATEAU D :

Stade d'ERBAJOLO

Club organisateur : EC.BASTIA SUD

Clubs convoqués : EC BASTIA SUD / USC.CORTE-PTE LECCIA / FJE BIGUGLIA / AS FURIANI AGLIANI

VACANCES SCOLAIRES DE LA TOUSSAINT

PROCHAINS PLATEAUX LE SAMEDI 12
NOVEMBRE 2022

CALENDRIER 2022 /2023

04 – SAMEDI 15 Octobre 2022

05 – SAMEDI 22 Octobre 2022

VACANCES SCOLAIRES DE LA TOUSSAINT

REPRISE DES PLATEAUX LE SAMEDI 12 NOVEMBRE 2022

06 - SAMEDI 12 Novembre 2022

07 - SAMEDI 19 Novembre 2022

08 - SAMEDI 26 Novembre 2022

09 - SAMEDI 3 Décembre 2022

10 - SAMEDI 10 Décembre 2022

VACANCES SCOLAIRES DE NOEL

REPRISE DES PLATEAUX LE SAMEDI 7 JANVIER 2023

11 - SAMEDI 7 Janvier 2023

12 – SAMEDI 14 Janvier 2023

13 – SAMEDI 21 Janvier 2023

14 – SAMEDI 28 Janvier 2023

15 – SAMEDI 4 Février 2023

16 – SAMEDI 11 Février 2023

VACANCES SCOLAIRES D'HIVER

REPRISE DES PLATEAUX LE SAMEDI 11 MARS 2023

17 – SAMEDI 11 Mars 2023

18 – SAMEDI 18 Mars 2023

RATTRAPAGES

SAMEDI 25 MARS 2023

SAMEDI 1^{ER} AVRIL 2023

SAMEDI 22 AVRIL 2023

SAMEDI 29 AVRIL 2023

RAPPELS

Tous les plateaux de la saison 2021/2022 seront programmés le samedi matin de 10H30 à 13H30

Les clubs sont informés qu'ils doivent participer uniquement aux plateaux sur lesquels ils sont convoqués.

Les clubs ne peuvent organiser des plateaux sans l'accord de la Commission (demande à faire par courrier ou mail)

En cas d'infraction au règlement ci-dessus mentionné, le club recevant ou organisateur et le club participant seront respectivement sanctionnés **d'une amende de 150 Euros.**

ARBITRAGE OBLIGATOIRE EN U11 SOUS PEINE D'AMENDE.

Les clubs qui souhaitent recevoir des plateaux sont priés de faire retour à la Commission du planning en mentionnant la date et la catégorie souhaitée.

GESTION EN CAS D'INTEMPERIES

Le bon déroulement des plateaux est à l'appréciation du club organisateur.

Dans l'impossibilité du déroulement de celui-ci, le club organisateur est dans l'obligation d'en informer les clubs et la Commission (éviter les déplacements inutiles).

Changement d'installations (terrains)

Les clubs possédant plusieurs terrains sont dans l'obligation d'informer la Ligue (assurance) et les clubs concernés au plus tard le mardi soir (mercredi convocations des enfants).

Retour Feuilles de présences (OBLIGATOIRE)

En cas de non-respect de cette obligation

- **Santions :** Plus d'organisation de plateaux
Amendes